

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE LA PREVISION  
ECONOMIQUE ET DU PLAN**

**INDICATEURS DE SUIVI DES  
PROGRAMMES SOCIAUX**

**Octobre 2001**

**DIRECTION DE LA STATISTIQUE**

## SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
• <b>Présentation</b>	<b>3</b>
<b>1. Principaux enseignements de la tendance des indicateurs de suivi des programmes sociaux fondamentaux</b>	<b>5</b>
<b>1.1. Scolarisation et alphabétisation</b>	<b>5</b>
<b>1.2. Soins de santé de base</b>	<b>7</b>
<b>2. Etude thématique: Apport de la diffusion de l'infrastructure physique locale en milieu rural à la progression de l'investissement dans le capital humain</b>	<b>10</b>
<b>2.1. Scolarisation, alphabétisation et équipements sociaux</b>	<b>11</b>
<b>2.2. Soins de santé et équipements sociaux</b>	<b>13</b>
<b>2.3. Niveau de vie, pauvreté et équipements sociaux</b>	<b>16</b>
• <b>Annexe 1 : Indicateurs de suivi des programmes sociaux</b>	<b>18</b>
✓ <b>Démographie</b>	
✓ <b>Enseignement</b>	
✓ <b>Santé</b>	
✓ <b>Logement</b>	
• <b>Annexe 2 : Indicateurs de l'apport de la diffusion de l'infrastructure physique en milieu rural</b>	<b>29</b>
• <b>Annexe 3 : Précis conceptuel</b>	<b>43</b>

## **PRESENTATION**

Cette brochure est consacrée à une évaluation comparée de l'évolution des principaux indicateurs des conditions de vie. Les thèmes sociaux abordés s'étendent à l'enseignement fondamental, l'habitat, la santé, le niveau de vie et la pauvreté. Les critères de classification adoptés ont trait au milieu de résidence et au sexe. D'une périodicité annuelle, ce bilan<sup>1</sup> est évolutif dans le sens qu'il s'étend à de nouvelles dimensions des conditions de vie à mesure que de nouveaux thèmes sont abordés par les enquêtes socio-économiques<sup>2</sup>.

A la différence des brochures précédentes où les indicateurs de résultat ont été présentés indépendamment des valeurs cibles des programmes sociaux, la présente brochure rappelle les principaux objectifs chiffrés du Plan quinquennal 2000-2004 dans deux domaines fondamentaux, à savoir l'éducation et la santé. Il y a aussi lieu de noter qu'à partir de cette année, un volet de cette brochure est consacré à une problématique d'actualité en matière de développement socio-économique. Le volet choisi cette année consiste à analyser l'impact de la proximité des équipements de base et de l'infrastructure physique locale sur l'accès de la population rurale aux capacités humaines induites par la scolarisation, la santé et l'alphabétisation.

Telle qu'elle est abordée par la présente brochure, la tendance comparée des indicateurs de situation et d'apports renseigne sur le

---

<sup>1</sup> Il fait suite au bilan diffusé par la Direction de la Statistique dans "Indicateurs de suivi des programmes sociaux, 2000".

<sup>2</sup> Les données de l'enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 1998/99 ont permis d'étendre ce bilan à des indicateurs de situation fondamentaux comme les dépenses de consommation et les taux de pauvreté.

degré de transformation de l'investissement social en développement humain, sur le rythme de sa diffusion dans les zones rurales et sur son apport à l'amélioration des conditions de vie. L'évaluation de cette tendance permet de révéler les espaces et les couches sociales qui accusent un retard dans un domaine socio-économique donné, d'anticiper tout déséquilibre spatial ou social en la matière et d'apprécier le degré de succès des programmes sociaux.

La première section de la présente brochure est consacrée à une évaluation globale de la progression enregistrée par les indicateurs fondamentaux, comparée aux tendances futures prévues par le plan de développement économique et social 2000-04 quinquennal. Quand à la deuxième section, elle est consacrée à une analyse comparative de l'accès des populations rurales à l'éducation et à la santé, différencié selon l'équipement des douars en infrastructure physique locale.

L'annexe est consacrée à la présentation des indicateurs retenus par thème, à la définition des principaux indicateurs, des champs d'analyse et à l'approche de la pauvreté monétaire.

Ce document a été élaboré par Mrs Doudich Mohamed, et  
Teto Abdelkader.

## **1. Principaux enseignements de la tendance des indicateurs de suivi des programmes sociaux fondamentaux**

Les principaux enseignements qui se dégagent de l'évolution récente des indicateurs de suivi des programmes sociaux et du rythme que doit avoir cette évolution pour que les objectifs de tels programmes soient atteints, sont présentés dans ce qui suit pour les secteurs de l'éducation, l'alphabétisation et la santé.

### **1.1. Scolarisation et alphabétisation**

**En matière de scolarisation, le rythme de progression des indicateurs annonce la faisabilité des objectifs fixés par le plan de développement économique et social 2000-2004.** Le nombre d'élèves de l'enseignement fondamental est passé de 4,3 millions en 1998/99 à 4,5 millions en 1999/2000, soit un taux de progression de 4,6%. La poursuite de la progression de l'accès à la scolarisation à un tel rythme permettra d'atteindre l'effectif de 5,5 millions d'élèves avant l'horizon 2004-2005, date butoir fixée par le Plan de développement économique et social. En effet, ce plan de développement prévoit un taux annuel moyen de croissance dans l'enseignement fondamental durant la période 2000-2005 de 4,1%. Le taux constaté (4,6%) ramènerait l'effectif des élèves à 5 469 mille durant l'année scolaire 2004/2005, effectif qui surclasserait la valeur cible du plan de développement.

Les inscrits au premier cycle de l'enseignement fondamental ont enregistré un taux de progression relativement significatif en passant de 3,3 millions en 1998/99 à 3,5 millions en 1999/2000, soit un taux de progression de 6%. Maintenu à une telle cadence, l'effectif des élèves à l'enseignement fondamental atteindra 4 millions en 2002/2003, soit une année avant la date de réalisation de cet effectif telle qu'elle a été prévue par le plan de développement. Ce plan prévoit un nombre d'élèves au premier cycle de 4 025 mille à l'horizon 2003/2004, pour se stabiliser par la suite à 4 millions en raison de la diminution du taux de fécondité en particulier. Ces progrès réalisés dans l'enseignement fondamental du premier cycle, sont attribuables à

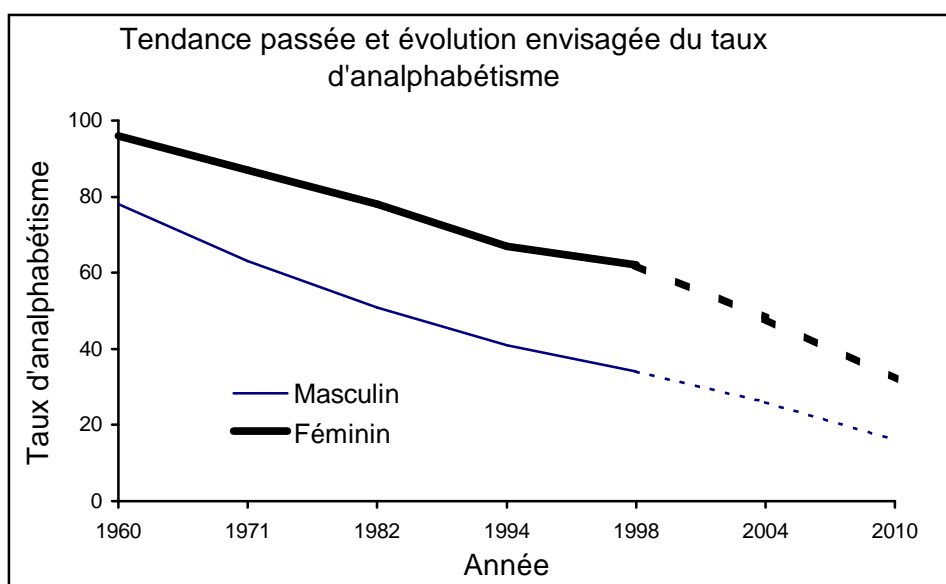
l'augmentation du nombre de classes, d'enseignants et de services de soutien, surtout en milieu rural. Parmi ces mesures, il importe de rappeler que presque 95,8% des services de soutien (restauration, bourse, pension, demi-pension etc.) de l'enseignement scolaire (fondamental et secondaire) sont destinés à l'enseignement fondamental du premier cycle. En effet, 972 606 élèves de l'enseignement fondamental du premier cycle bénéficient de 95,8% de l'ensemble des services de soutien destinés à l'enseignement fondamental et secondaire. Ce sont en particulier les filles qui bénéficient beaucoup plus de ce soutien. Cette politique de soutien sera maintenue durant la période quinquennale, où le nombre des bénéficiaires atteindra en 2004/2005, 1 479 mille élèves, dont 1 453 mille scolarisés au premier cycle de l'enseignement fondamental.

Parallèlement, la proportion des filles rurales dans l'enseignement fondamental, a enregistré une progression notable durant cette même période. C'est ainsi qu'entre 1998/99 et 1999/2000, la part des élèves de sexe féminin dans l'enseignement fondamental du premier cycle est passée de 43,8% à 44,7%, enregistrant un gain de 0,9 point. La part des élèves fréquentant l'enseignement fondamental du premier cycle en milieu rural s'est aussi élevée de 47,1% à 48,7%. Compte tenu du retard enregistré par le milieu rural et afin de réduire les disparités urbain/rural, le plan quinquennal prévoit que 53% des élèves fréquentant l'enseignement fondamental du premier cycle seront des ruraux, et ce à l'horizon 2004/2005.

En matière d'alphabétisation, malgré la progression de la scolarisation et l'alphabétisation des adultes, le taux d'analphabetisme reste élevé au Maroc. Ce sont en particulier les femmes et les

zones rurales enclavées en général qui sont les plus touchées par la persistance de l'analphabétisme.

Telle qu'elle découle de l'évolution passée, la cadence de fléchissement du taux d'analphabétisme durant la période 1994-98 (3,2% par an, en passant de 55,0% en 1994 à 48,3% en 1998) est largement inférieur au rythme prévu par le plan de développement qui vise un taux d'analphabétisme de 35% en 2004. Pour atteindre l'objectif du plan de développement, le taux d'analphabétisme devra enregistrer un fléchissement annuel de 5,2%, soit une différence de deux points par rapport au rythme observé. Comme l'effet de la scolarisation sur l'alphabétisation est certain, le taux d'analphabétisme devrait nécessairement enregistrer un recul significatif à partir de l'an 2003, ce qui permettrait d'atteindre le niveau escompté par le plan de développement.



## 1.2. Soins de santé de base

**De 1999 à 2000, la couverture en infrastructure sanitaire des zones rurales a enregistré des avancées significatives.** Les indicateurs d'offres de soins de santé de base ont récemment

enregistré des améliorations significatives, marquant ainsi une avancée significative par rapport à 1998. C'est ainsi que la couverture de la population par le personnel médical a connu un progrès appréciable : de 1998 à 1999, le nombre d'habitants par médecin s'est amélioré en passant de 2 579 à 2 372. Concernant le taux de couverture en réseau d'infrastructure sanitaire, il a enregistré des progressions notables durant cette période, en passant de 14 028 habitants par établissement de soins de santé de base en 1998 à 13 208 en 1999. En milieu rural, le réseau d'infrastructure de santé s'est amélioré de 528 points en passant de 9 054 habitants par établissement de soins de santé de base en 1998 à 8 229 en 1999. Cette progression s'inscrit dans les objectifs du plan de développement, qui prévoit un gain annuel de 379 points, pour atteindre en 2004, un taux de couverture de 6 333 habitants par établissement. Au cours de la même période, la diffusion accrue des prestations sanitaires, à travers le nombre d'habitants par établissement sanitaire avec médecin, a été plus nette en milieu rural, en passant de 15 986 habitants par établissement en 1998 à 13 139 en 1999, soit un gain de 2847 points. A ce rythme, les prévisions du plan de développement, soit 9 875 habitants par centre, seront réalisées avant l'horizon 2004.

Parallèlement, la couverture de la population par les pharmaciens s'est aussi nettement améliorée : le nombre d'habitants par pharmacien a enregistré une évolution positive en passant de 7717 en 1998 à 6 387 en 1999. De même, le nombre d'habitants par infirmier s'est amélioré de 2 028 à 1949 durant la même période.



**QUELQUES VALEURS CIBLES DU PLAN DE DEVELOPPEMENT 2000-2004  
DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION ET DE LA SANTE**

1. Scolarisation et alphabétisation

**Enseignement préscolaire**

- ✓ L'effectif des enfants pré-scolarisés passera de 813 273 en 1999/2000 à 1 130 000 en 2004/2005
- ✓ Le nombre des encadreurs de cet enseignement évoluera de 35 330 à 50 000 durant la même période

**Enseignement fondamental**

- ✓ Encouragement de l'enseignement préscolaire pour le généralisation de l'inscription dans la première année de l'enseignement fondamental à l'horizon 2004;
- ✓ Généralisation de l'enseignement fondamental du premier cycle à l'horizon 2002;
- ✓ L'effectif des élèves du 1<sup>er</sup> cycle fondamental passera de 3 498 mille en 1999/2000 à 4025 mille en 2003/2004;
- ✓ La part de l'effectif des élèves ruraux du 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement fondamental passera de 49% en 1999/2000 à 53% en 2004/2005.

**Alphabétisation:**

- ✓ Réduction du taux d'analphabétisme: Une réduction de 13,3 points en passant de 48,3% en 1998 à 35% en 2004

**Renforcement des services de soutien:**

- ✓ 1 479 mille élèves bénéficieront d'un service de soutien d'ici 2004/2005, dont 98% sera destiné à l'enseignement fondamental du premier cycle

2. Santé

- ✓ Réduction du taux de mortalité infantile de 7 points en l'amenant à 30 pour mille d'ici la fin 2004 ;
- ✓ Réduction du taux de mortalité maternelle à l'horizon 2004 en milieu rural de 307 pour mille à 270 pour 100 mille naissances vivantes;
- ✓ Amélioration de la couverture sanitaire durant cette même période à travers :
  - ✓ le nombre d'habitants par centre de santé de soins de base, en milieu rural, qui passera de 8229 à 6333;
  - ✓ le nombre d'habitants par centre de santé avec médecin en milieu rural, qui passera de 13 139 à 9 875 ;
  - ✓ le nombre d'habitants par centre de santé, en milieu urbain, qui passera de 29 925 à 23 000;
  - ✓ la durée moyenne de séjour passera de 7 à 5 jours;
  - ✓ le taux moyen d'occupation de 55,6% à 70%.

## **2. Etude thématique: Apport de la diffusion de l'infrastructure physique locale en milieu rural à la progression de l'investissement dans le capital humain.**

### **PRESENTATION**

La promotion du monde rural requiert un choix judicieux de mesures appropriées qui génèrent la sortie des zones défavorisées de leur sous-développement et de leur enclavement. Il est d'abord question d'instaurer l'équité sociale et spatiale des processus d'investissement dans les aptitudes de la population. Assurer une meilleure répartition spatiale des avantages de la croissance économique et réduire les disparités urbain/rural, nécessitent une série d'actions sociales sur les diverses formes d'enclavement. Parcequ'elles constituent les éléments clés pour tout développement rural, l'irrigation, la proximité de l'eau courante, l'électrification, la communication et l'extension du réseau des routes ont fait l'objet d'une attention particulière dans les différents plans de développement social et économique, et constituent actuellement la pierre angulaire du plan en vigueur, et ce en raison de leur apport au processus de création de richesses et d'amélioration du bien-être social.

L'analyse spatiale approfondie et détaillée fait apparaître des disparités importantes en termes de capital humain et de niveau de vie entre les douars en fonction du degré de leur équipement en infrastructure physique sociale. Il importe alors d'évaluer le rôle crucial que l'infrastructure communautaire joue dans le processus de développement du monde rural. Pour analyser l'importance que revêt l'électrification, la construction des routes, des écoles et des centres de santé dans l'épanouissement de la population, les agglomérations rurales ont été classées en groupes homogènes du point de vue disponibilité des équipements communautaires: "douars équipés en électricité", "douars desservis par une route goudronnée", "douars équipés en électricité et desservis par une route goudronnée", "douars équipés en école et centre de santé" et "douars équipés en électricité, desservis par une route goudronnée et équipés en école et centre de santé". Ce découpage a quantifié l'ampleur des disparités au sein du

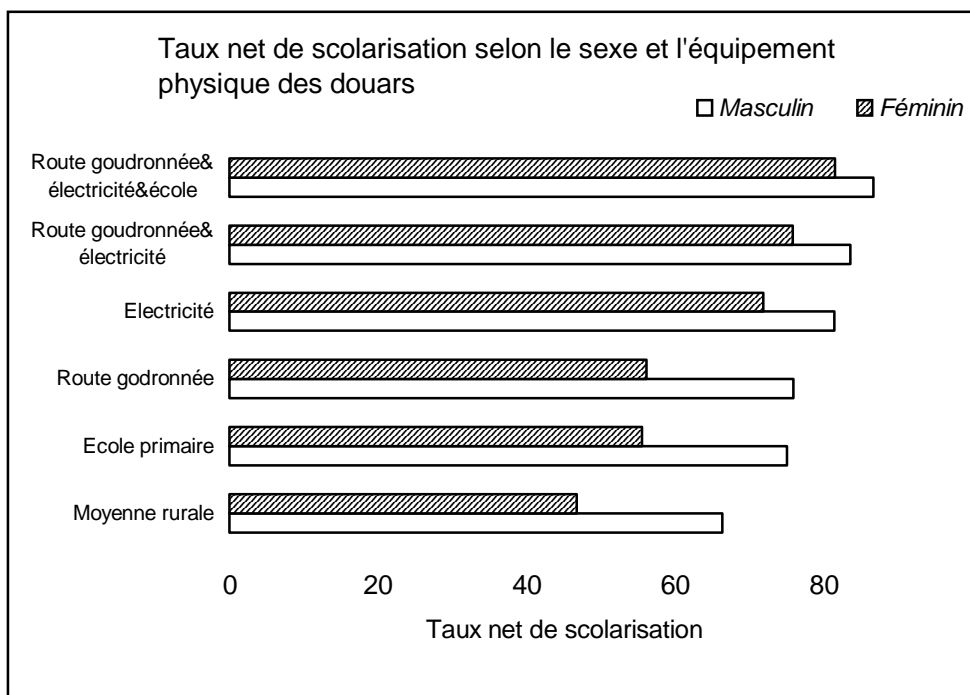
même espace rural. Il a aussi montré qu'en milieu rural un nombre significatif de la population a réussi à enregistrer des performances notables en matière de scolarisation, de soins de santé et de niveau de vie, qui, dans certains cas, égalisent le niveau enregistré par la population urbaine.

## **2.1. Scolarisation, alphabétisation et équipements sociaux**

L'étude comparative des douars équipés et non équipés en infrastructure de base permet de mieux comprendre l'impact de ces équipements de base sur les indicateurs de scolarisation et d'alphabétisation. En effet, la proximité des établissements éducatifs de base ainsi que l'accessibilité aux équipements communautaires (électricité et route goudronnée) sont autant de facteurs qui influencent sur la capacité de la population rurale à s'insérer efficacement dans le système éducatif. C'est ainsi que le taux d'alphabétisation passe de 33,1% du rural national à 35,4% dans les douars disposant uniquement d'une école primaire, à 40,4% dans les douars desservis par une route, et à 43,8% dans les douars électrifiés. Le niveau d'alphabétisation est beaucoup plus important dans les douars dotés de plusieurs équipements sociaux. En effet, presque une personne sur deux (50,5%), âgée de 10 ans et plus, résidant dans un douar équipé d'une école, desservi par une route goudronnée et disposant de l'électricité, sait lire et écrire.

Par sexe, l'incidence des équipements communautaires et la proximité des formations éducatives sont aussi bénéfiques pour les femmes que pour les hommes. Le taux d'alphabétisation est presque deux fois plus important parmi les femmes rurales observées dans les douars les mieux équipés en infrastructure sociale. Il s'élève de 17,0% du rural national à 33,3% pour les femmes résidant dans des douars équipés d'une école, desservis par une route goudronnée et disposant de l'électricité. Pour les hommes, ce taux s'élève respectivement de 50,1% à 69,6%.

Il est aussi important de souligner le rôle crucial que joue une formation éducative de base (école) dans le processus de performance du capital humain et par conséquent dans la promotion



du bien-être social. La scolarisation est en fait plus accessible là où il y a un meilleur accès aux services sociaux. En effet, la comparaison des taux nets de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au premier cycle de l'enseignement fondamental selon que les douars sont desservis par une route goudronnée, disposent de l'électricité et/ou équipés d'une école primaire confirme l'apport de ces infrastructures de base à la diffusion de la scolarisation. L'espace rural équipé d'une école enregistre un gain de 8,6 points en matière de taux net de scolarisation par rapport à l'ensemble du rural. Ce gain s'élève à 9,6 points si le douar est desservi par une route goudronnée et à 19,8 points s'il est équipé en électricité.

L'amélioration est d'autant plus importante et peut atteindre des niveaux comparables au milieu urbain si les douars sont dotés de plusieurs équipements sociaux. Le fait qu'un douar soit desservi par une route goudronnée et disposant de l'électricité fait augmenter de 23 points son taux net de scolarisation par rapport au rural national.

Et si, en plus de ces équipements, il est doté d'une école primaire, le gain est de 27,1 points, soit un taux net de scolarisation presque similaire à celui enregistré en milieu urbain (85,2%).

Cette différenciation des taux nets de scolarisation en fonction du degré d'équipement des douars est plus prononcée pour les filles que pour les garçons. En effet, la proximité des écoles et la présence des équipements physiques sont autant de facteurs qui conditionnent l'amélioration de l'accès des filles rurales à la scolarisation dans un milieu jugé réticent vis-à-vis de l'éducation de la population féminine. Le taux net de scolarisation des filles âgées de 7 à 12 ans s'élève de 46,7% du rural national à 55,5% dans l'espace rural doté d'une école primaire, à 56,1% si le douar est desservi par une route goudronnée, à 71,8% s'il est équipé en électricité, à 75,8% s'il est équipé en électricité et desservi par une route goudronnée et à 81,5% s'il est équipé en électricité, desservi par une route goudronnée et doté d'une école. Ces taux nets de scolarisation s'élèvent respectivement de 66,3%; à 75,%; à 75,9%; à 81,4%; à 83,5% et à 86,6% pour les garçons.

Il ressort de ces comparaisons que la satisfaction des besoins de base de la population en matière d'éducation, requiert le ciblage de la diffusion des services vers les besoins les plus préoccupants des zones rurales. De ce fait, l'accès de la population rurale aux équipements éducatifs de base, renforcés ou associés à la diffusion de l'infrastructure physique locale (route goudronnée et électricité) constitue les principales mesures appropriées susceptibles de contribuer à la généralisation de l'enseignement et surtout à l'allongement de la survie scolaire.

## **2.2. Soins de santé et équipements sociaux**

La modification du niveau des indicateurs de santé en fonction de la disponibilité de l'infrastructure sociale de base corrobore la contribution des équipements communautaires au développement de l'auto-protection contre les divers facteurs de risque en matière de santé. Les soins adéquats durant la grossesse, lors de l'accouche-

ment et la vaccination sont autant de facteurs déterminant la diminution des décès maternels et prénatals. Ils assurent une bonne santé à la femme et à l'enfant et permettent de dépister les anomalies de type sanitaire. Si en milieu urbain l'accès de la population à ces services de santé n'est plus une préoccupation en raison de la proximité et l'accessibilité facile aux infrastructures de soins de santé de base, la situation est très différente en milieu rural. Il y a cependant lieu de noter qu'au sein même de cet espace rural, les niveaux d'accès aux soins de santé différent considérablement d'une zone rurale à une autre. Notons aussi que la proximité des établissements de soins de santé interfère avec l'accessibilité aux équipements communautaires qui contribuent à l'amélioration du recours aux consultations médico-sanitaires. La couverture<sup>3</sup> en soins prénatals s'élève de 36,8% en rural national à 48,4% en rural disposant d'un dispensaire ou d'un centre de soins de santé, à 48,8% au rural disposant de l'électricité, à 49,7% au rural desservi par une route goudronnée et à 57,1% au rural desservi par une route goudronnée et disposant de l'électricité.

Concernant les visites de contrôle au cours de la grossesse, le taux de consultation prénatale recule de 48,4% au niveau des douars disposant d'un dispensaire à 35,4% au niveau des douars non équipés d'un centre de santé. L'accès à l'électricité et aux routes goudronnées est déterminant dans le recours aux consultations prénatales. Il améliore le taux de consultation de près de 14 points, (48,8% contre 34,6%). Quand aux naissances survenues en milieu surveillé, les différences observées sont révélatrices de l'impact de l'infrastructure de base sur l'accès aux prestations sanitaires. 29,7% des naissances surviennent en milieu surveillé si le douar est équipé d'un centre de santé, contre 20,4% si le douar n'est pas muni de ce type de formation sanitaire.

Parallèlement à la santé reproductive, la santé des enfants reste, elle aussi, influencée par l'accessibilité de la population aux équipements communautaires. Les taux de vaccination (BCG et

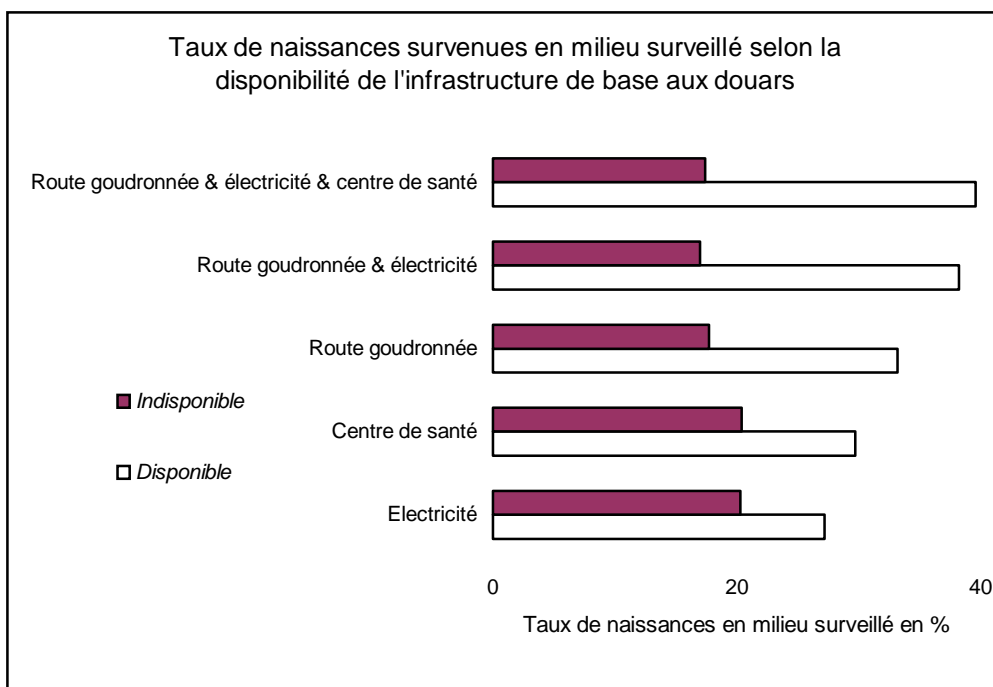
---

<sup>3</sup> Cette couverture correspond ici à la proportion des femmes ayant consulté au moins une fois un médecin, un infirmier ou une sage-femme durant leur grossesse.

rougeole) relevés aux douars les mieux dotés en équipements communautaires se fixent à des niveaux qui ne sont enregistrés qu'en milieu urbain.

Un autre indicateur, aussi d'une grande importance, est le taux d'utilisation des moyens contraceptifs. En plus des équipements communautaires, l'existence d'une pharmacie dans le douar, révèle que le taux d'option pour la contraception par la femme rurale tend à concurrencer la moyenne urbaine.

Il ressort de qui précède que la "ruralité" ne constitue pas un handicap et que toutes les zones rurales ne sont pas des espaces à risque. La proximité des établissements d'enseignement et de santé ainsi que l'accessibilité aux équipements communautaires de base constituent d'importants leviers sur lesquelles les pouvoirs publics peuvent agir pour promouvoir le milieu rural en général et la population défavorisée en particulier.



Cette section a montré que l'électrification et le désenclavement des douars ruraux rentabilisent l'investissement des pouvoirs publics dans l'éducation et la santé. Telle qu'elle a été analysée par les opérations et les études statistiques<sup>4</sup>, la hiérarchisation des priorités sociales de la population rurale révèle qu'en 1996 comme en 1998/98 l'électricité vient en tête des priorités, suivie de l'eau courante, de la construction et l'entretien des routes, des formations sanitaires et des équipements éducatifs. Autrement dit, la population rurale se préoccupe d'abord des facteurs d'accès à la santé et à l'enseignement.

#### Classement des besoins prioritaires de la population rurale

Ordre de priorité en		Type de priorité	% de ménages en 1996
1998/99	1996		
1	1	Electricité	26,5
3	2	Disponibilité d'eau potable	23,2
2	3	Construction et entretien des routes	20,6
4	4	Hôpital, dispensaire et centre de santé	4,9
5	5	Ecole, collège et lycée	4,5

Source: Direction de la Statistique; Priorités sociales nationales: Pluralité et différenciation spatiale; ENNVN 1998/99 : Rapport des premiers résultats.

### 2.3. Niveau de vie, pauvreté et équipements sociaux

Le niveau de vie de la population est assimilé ici à la dépense annuelle moyenne par personne que consacre un ménage à la consommation de biens et services alimentaires et non alimentaires. Sa différenciation dans les zones rurales révèle que la dotation des douars en équipements communautaires est un critère essentiel dans la formation des niveaux de vie de la population rurale. Améliorer la quantité et la qualité des services communautaires signifie agir d'une

<sup>4</sup> Direction de la Statistique (1998) : Priorités sociales nationales : pluralité et différenciation spatiale. Cf aussi Direction de la Statistique (1999) : ENNVN 1998/99, Rapport des premiers résultats.



manière positive sur le bien-être économique et social de la population.

En fait, l'analyse de l'extension des équipements communautaires dans l'espace rural montre que le niveau de vie des ménages diffère d'une zone à une autre et que l'électricité constitue un facteur d'une grande influence sur le bien-être social. La dépense annuelle moyenne par personne d'un ménage résidant dans un douar équipé en électricité est plus satisfaisante, et ce quel que soit la caractéristique socio-économique du chef de ménage. Ce constat est plus net parmi les ménages dirigés par des membres ayant les caractéristiques typiquement rurales (sexe masculin, âge compris entre 25 et 60 ans, marié, peu ou prou scolarisé). Selon le genre, un ménage dont le chef est de sexe masculin dépense en moyenne par membre et par an 5 545 DH s'il réside dans un douar desservi par une route goudronnée, 5 749 DH s'il réside dans un douar équipé en électricité, et 6 258 DH s'il réside dans un douar équipé en électricité et desservi par une route goudronnée, contre seulement 4 790 DH, 4 857 DH et 4 739 DH s'il réside dans un douar privé de tels équipements.

Parallèlement, les différents niveaux de pauvreté semblent refléter cette causalité entre l'existence des services sociaux dans le douar et le niveau de dépense par habitant. La pauvreté est moins accentuée là où il y a un meilleur accès aux équipements communautaires. Le taux de pauvreté recule de 27,2% du rural national à 22,2% au rural desservi par une route, à 21,4% au rural "électrifié", et à 20,8% au rural "électrifié et desservi par une route goudronnée".

**Annexe 1**

**INDICATEURS DE SUIVI  
DES PROGRAMMES SOCIAUX**

## 1. Indicateurs démographiques par milieu de résidence

En %

Indicateurs	Urbain	Rural	National
Espérance* de vie à la naissance en 2001 (en année)	73,12	67,1	70,1
Quotient de mortalité néonatale en 1997 (en ‰)	15,1	22,1	19,7
Quotient de mortalité post néonatale en 1997 (en ‰)	8,7	23,9	16,9
Quotient de mortalité infantile en 1997 (en ‰)	23,8	46,1	36,6
Quotient de mortalité juvénile en 1997 (en ‰)	6,1	15,0	9,8
Quotient de mortalité infanto-juvénile en 1997 (en ‰)	29,9	61,1	45,8
Taux de mortalité maternelle (pour 100 mille naissances vivantes en 1997)	125	307	228
Population en 2001 (en milliers)	16 307	12 863	29 170
<b>Age moyen au premier mariage</b>			
• Masculin	32,5	29,3	31,2
• Féminin	27,9	25,0	26,8

Source: PAPCHILD 1997

---

\* Estimation moyenne sur la base des données du CERED

## 2.1 Evolution des indicateurs de l'enseignements préscolaire

Indicateurs	1997/98	1998/99	1999/00
<b>Ecoles coraniques</b>			
▶ Elèves	595 897	547 153	545 862
- dont filles (en %)	27,3	27,6	29,1
▶ Educateurs	30 319	29 751	31 737
▶ Nombre moyen d'élèves par éducateur	19,7	18,4	17,2
▶ Part de l'enseignement coranique dans l'enseignement préscolaire (en %)	68,4	66,8	66,8
<b>Enseignement préscolaire moderne</b>			
▶ Elèves	274 546	271 541	271 192
- dont filles (en %)	44,6	46,3	46,5
▶ Educateurs	10 450	11 208	12 215
▶ Nombre moyen d'élèves par éducateur	26,3	24,2	22,2
<b>Ensemble</b>			
▶ Elèves	870 443	818 694	817 054
- dont filles (en %)	32,7	33,8	34,9
▶ Educateurs	40 769	40 959	43 952
▶ Nombre moyen d'élèves par éducateur	21,4	20,0	18,6

Source: Direction de la Statistique, Annuaire statistiques de la période 1997-2000

**2.2 Evolution des indicateurs de l'enseignement fondamental public  
du 1<sup>er</sup> cycle**

<b>Indicateurs</b>	<b>1997/98</b>	<b>1998/99</b>	<b>1999/00</b>
• Effectif des élèves	3 119 025	3 317 153	3 497 926
• Part des élèves du 1 <sup>er</sup> cycle dans l'enseignement fondamental (en %)	77,7	78,5	78,7
• Part des élèves de sexe féminin (en %)	42,8	43,8	44,7
• Part des élèves ruraux (en %)	45,2	47,1	48,7
• Proportion des filles inscrites en première année (en %)	45,9	47,5	47,8
• Proportion des élèves scolarisés dans l'enseignement privé (en %)	4,2	4,2	4,7
• Proportion des élèves de l'enseignement privé inscrits en 1 <sup>ère</sup> année (en %)	5,5	5,0	6,4
• Nombre de classes	111 677	115 210	121 141
• Proportion des classes rurales (en %)	54,7	55,3	56,6
• Nombre d'enseignants	113 050	116 638	121 763
• Proportion des enseignants exerçant en milieu rural (en %)	53,9	54,6	55,9
• Proportion des enseignantes (en %)	36,0	36,9	37,4
• Nombre moyen d'élèves par enseignant	28	28	29

**Source: Direction de la Statistique, Annuaire statistique de la période 1997-2000**

**2.3 Indicateurs de l'enseignement fondamental du 1<sup>er</sup> cycle selon le milieu de résidence durant l'année scolaire 1999-2000**

<b>Indicateurs</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>National</b>
<b>Effectif des élèves</b>			
- Masculin	938 733	994 073	1 932 806
- Féminin	856 979	708 141	1 565 120
- Total	1 795 712	1 702 214	3 497 926
<b>Part des élèves du 1<sup>er</sup> cycle dans l'enseignement fondamental (en %)</b>			
- Masculin	67,4	90,5	77,6
- Féminin	69,4	94,3	78,8
- Total	68,4	92,0	78,1
Part des élèves de sexe féminin (en %)	47,7	41,6	44,7
Proportion des filles inscrites en 1 <sup>er</sup> année du 1 <sup>er</sup> cycle (en %)	49,1	46,7	47,8
Nombre de classes	52 630	68 511	121 141
<b>Nombre moyen d'élèves par classe</b>	<b>34</b>	<b>25</b>	<b>29</b>
<b>Nombre d'enseignants</b>			
- Masculin	23 880	52 362	76 242
- Féminin	29 797	15 724	45 521
- Total	53 677	68 086	121 763
Proportion des enseignantes dans l'ensemble des instituteurs (en %)	55,5	23,1	37,4
Nombre moyen d'élèves par enseignant	33	25	29
<b>Nombre d'élèves bénéficiant des services de soutien</b>			
- Masculin	57 927	447 806	505 733
- Féminin	47 518	419 355	466 873
- Total	105 445	867 161	972 606
<b>Proportion des élèves du 1<sup>er</sup> cycle bénéficiant des services de soutien dans l'ensemble des bénéficiaires (cycle fondamental + second cycle) (en %)</b>			
- Masculin	72,7	96,6	94,0
- Féminin	86,9	99,3	97,9
- Total	78,5	98,4	95,8

Source: Direction de la Statistique, Annuaire statistiques 1997-2000

**2.4 Indicateurs de l'enseignement fondamental du 2<sup>ème</sup> cycle selon le milieu de résidence durant l'année scolaire 1999-2000**

<b>Indicateurs</b>	<b>Urbain</b>	<b>Rural</b>	<b>National</b>
<b>Effectif des élèves</b>			
- Masculin	453 166	104 635	557 801
- Féminin	378 111	42 608	420 719
- Total	831 277	147 243	978 520
<b>Part des élèves du 2<sup>ème</sup> cycle dans l'enseignement fondamental (en %)</b>			
- Masculin	32,6	9,5	22,4
- Féminin	30,6	5,7	21,2
- Total	31,6	8,0	21,9
Part des élèves de sexe féminin	45,5	28,9	43,0
Nombre de classes	26 046	5 110	31 156
Nombre moyen d'élèves par classe	32	29	31
<b>Nombre d'enseignants</b>			
- Masculin	27 267	6 271	33 538
- Féminin	16 187	1 943	18 130
- Total	43 454	8 214	51 668
Proportion des enseignantes (en %)	37,3	23,7	35,1
Nombre moyen d'élèves par enseignant	19	18	19
<b>Nombre d'élèves bénéficiant des services de soutien</b>			
- Masculin	1 124	8 134	9 258
- Féminin	336	4 450	2 786
- Total	1 460	10 584	12 044

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistique 2000.

## 2.5 Evolution des indicateurs dans l'enseignement fondamental du 2<sup>ème</sup> cycle

<b>Indicateurs</b>	<b>1997/98</b>	<b>1998/99</b>	<b>1999/00</b>
• Effectif des élèves	925 867	937 096	978 520
• Part des élèves ruraux	13,6	14,2	15,0
• Part des élèves du 2 <sup>ème</sup> cycle dans l'enseignement fondamental public	22,9	22,0	21,8
• Part des élèves du sexe féminin	42,2	42,7	43,0
• Proportion des filles inscrites en 7 <sup>ème</sup> année (en %)	41,0	41,2	41,4
• Nombre moyen d'élèves par classe	30	30	31
• Nombre de classes	30 661	30 788	31 156
• Nombre d'enseignants	49 739	50 882	51 668
• Proportion des enseignantes (en %)	34,6	35,4	35,1
• Nombre moyen d'élèves par enseignant	19	18	19

Source: Direction de la Statistique, Annuaires statistiques 1997-2000



## 2.6 Evolution des taux de passage dans l'enseignement public selon le sexe

En %

Indicateurs	1997/98	1998/99	1999/00
<b>• Taux de passage du premier cycle de l'enseignement fondamental au deuxième cycle de l'enseignement fondamental</b>			
- Masculin	76,2	75,5	81,0
- Féminin	82,3	81,5	85,0
- Ensemble	78,7	77,9	82,7
<b>• Taux de passage du deuxième cycle de l'enseignement fondamental au cycle de l'enseignement secondaire</b>			
- Masculin	39,4	41,0	44,1
- Féminin	42,8	44,6	46,6
- Ensemble	40,9	42,6	45,2

Source : Direction de la Statistique, Annuaire Statistiques 1998-1999-2000

## 2.7 Evolution des taux de rétention dans l'enseignement fondamental public selon le sexe

En %

Indicateurs	1997/98	1998/99	1999/00
<b>• Taux de rétention dans le premier cycle de l'enseignement fondamental</b>			
- Masculin	62,1	57,3	61,2
- Féminin	63,5	58,8	60,0
- Ensemble	62,7	58,0	60,7
<b>• Taux de rétention dans le deuxième cycle de l'enseignement fondamental</b>			
- Masculin	42,3	39,5	41,1
- Féminin	50,9	48,6	49,9
- Ensemble	45,8	43,2	44,7

Source: Direction de la Statistique, Annuaire statistiques 1997- 2000

### 3.1 Indicateurs de la demande de soins de santé en 1998/99

En %

Indicateurs	Urbain	Rural	National
1. Population ayant recours à une consultation médico-sanitaire	70,2	56,5	65,5
2. Accouchements en milieu surveillé	71,7	21,3	44,8
3. Accouchements assistés par un personnel Médical	76,6	22,4	47,7
4. Taux de prévalence contraceptive	62,8	45,7	55,0
5. Visites prénatales	75,9	36,8	55,0
6. Taux de couverture médico-sanitaire	21,8	3,8	13,5
7. Malades se déplaçant une distance de moins de 6 km à un établissement de santé de base	83,6	27,9	66,0
8. Taux de vaccination des enfants âgés de 12 à 23 mois selon le type de vaccin			
▪ BCG	99,1	95,8	97,5
▪ DTCOQ/POLIO1	99,5	95,2	97,1
▪ DTCOQ/POLIO2	99,5	92,9	95,9
▪ DTCOQ/POLIO3	99,1	91,8	95,1
▪ Rougeole	97,2	86,6	92,3
▪ Ensemble des vaccins	96,9	85,6	90,5

Source: Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99

### 3.2 Evolution des indicateurs de santé

En %

Principaux indicateurs de santé	1997	1998	1999
▪ Nombre total de médecins	9 923	10 771	11 907
▪ % des médecins du secteur privé	57,7	57,6	54,0
▪ Population par médecin	2 752	2 579	2 372
▪ Nombre de pharmaciens	3 160	3 599	4 421
▪ % des pharmaciens du secteur privé	99,1	99,3	99,2
▪ Population par pharmacien	8 642	7 717	6 387
▪ Effectif du personnel paramédical	26 639	26 606	27 219
-Infirmiers	13 625	13 695	14 492
-Infirmiers auxiliaires	13 014	12 911	12 727
▪ Nombre d'habitants par infirmier	2 004	2 028	1 949
▪ Taux de couverture de la population par le réseau de soins de santé de base (Nombre d'habitants par établissement de santé de base)			
-Urbain	27 970	26 514	26 645
-Rural	9 238	9 054	8 229
-National	14 224	14 028	13 208
▪ Taux de couverture de la population rurale par le réseau de soins de santé avec médecin (Nombre d'habitants ruraux par établissement de santé avec médecin)	16 627	15 986	13 139
▪ Nombre d'habitants par lits	1 059	1 082	1 118
▪ Nombre d'habitants par dentiste	14 381	13 283	12 495
▪ Durée moyenne de séjour (en jour)	7	6	6
▪ Taux moyen d'occupation des lits (en %)	58,0	58,2	55,8

Source: Direction de la Statistique, Annuaires statistiques 1997-2000

#### 4. Conditions d'habitat selon le milieu de résidence

En %

Indicateurs	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Ménages citadins habitant des logements précaires	9,9	-	9,9
Ménages ruraux habitant des logements construits en dur	-	26,6	26,6
Ménages propriétaires de leur logement	56,5	86,9	69,5
Ménages locataires	28,9	0,5	16,8
Ménages vivant dans des logements surpeuplés	27,2	29,6	28,2
Nombre moyen de pièces par ménage	2,9	3,1	3,0
Nombre moyen de personnes par pièces	2,6	2,6	2,6
Ménages ayant accès à l'eau potable	94,4	82,1	89,1
Ménages ayant accès à l'assainissement liquide	94,7	27,4	65,9
Ménages ayant accès à l'assainissement solide	85,1	2,4	49,7
Ménage disposant dans leur logement			
- Eau potable du réseau	78,4	5,3	47,1
- Electricité	86,1	15,6	55,9
- Téléphone	33,9	1,2	19,9
Ménages raccordés au réseau d'égouts	80,4	0,8	46,3

Source: Direction de la Statistique, ENNVM 1998/99

**Annexe 2**

**INDICATEURS DE L'APPORT DE LA DIFFUSION DE  
L'INFRASTRUCTURE PHYSIQUE EN MILIEU RURAL**

**5.1 Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus selon l'infrastructure physique locale des douars et le sexe**

En %

Type d'infrastructure physique locale des douars	Masculin	Féminin	Total
<b>Milieu de résidence</b>			
• Urbain	79,0	54,5	66,3
• Rural	50,1	17,0	33,1
• National	66,2	38,1	51,7
<b>Douar équipé d'une école primaire</b>			
• Oui	52,8	19,0	35,4
• Non	45,7	13,4	29,3
<b>Douar desservi par une route goudronnée</b>			
• Oui	58,0	23,9	40,4
• Non	46,9	13,7	29,9
<b>Douar disposant de l'électricité</b>			
• Oui	61,4	28,0	43,8
• Non	47,8	14,5	30,8
<b>Douar disposant de l'électricité et desservi par une route goudronnée</b>			
• Oui	69,2	33,6	50,5
• Non	46,1	12,6	29,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée, équipé d'une école primaire et dispose de l'électricité</b>			
• Oui	69,6	33,4	50,5
• Non	41,1	8,6	24,6

Source: Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99

**5.2 Taux net de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans dans le 1<sup>er</sup> cycle de l'enseignement fondamental selon l'infrastructure physique locale des douars et le sexe**

En %

Type d'infrastructure physique locale des douars	Masculin	Féminin	Total
<b>Milieu de résidence</b>			
• Urbain	87,4	82,8	85,2
• Rural	66,3	46,7	56,7
• National	76,5	63,4	70,2
<b>Douar équipé d'une école primaire</b>			
• Oui	75,0	55,5	65,3
• Non	51,8	30,5	41,8
<b>Douar desservi par une route goudronnée</b>			
• Oui	75,9	56,1	66,3
• Non	62,6	43,0	53,0
<b>Douar disposant de l'électricité</b>			
• Oui	81,4	71,8	76,5
• Non	63,6	41,7	53,0
<b>Douar équipé de l'électricité et desservi par une route goudronnée</b>			
• Oui	83,5	75,8	79,7
• Non	60,8	39,9	50,7
<b>Douar desservi par une route goudronnée, équipé d'une école primaire et de l'électricité</b>			
• Oui	86,6	81,5	84,1
• Non	45,0	24,5	35,3

Source: Direction de la Statistique, ENNVM 1998/99

**5.3 Taux net de scolarisation des enfants âgés de 13 à 15 ans dans le 2<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement fondamental selon l'infrastructure physique locale des douars et le sexe**

En %

Type d'infrastructure physique locale des douars	Masculin	Féminin	Total
<b>Milieu de résidence</b>			
• Urbain	52,6	45,9	49,1
• Rural	16,7	7,7	12,2
• National	34,8	27,6	31,2
<b>Douar équipé d'une école primaire</b>			
• Oui	18,5	8,4	13,5
• Non	13,7	6,6	10,1
<b>Douar desservi par une route goudronnée</b>			
• Oui	24,2	15,3	19,7
• Non	13,7	4,4	9,2
<b>Douar disposant de l'électricité</b>			
• Oui	26,0	18,4	22,7
• Non	14,5	5,8	10,1
<b>Douar équipé de l'électricité et desservi par une route goudronnée</b>			
• Oui	37,2	32,9	35,4
• Non	13,8	4,6	9,2
<b>Douar desservi par une route goudronnée, équipé d'une école primaire et de l'électricité</b>			
• Oui	41,4	35,3	38,6
• Non	12,5	2,6	7,6

Source: Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99



#### 5.4 Taux de suivi des grossesses selon l'infrastructure physique locale des douars

En %

Type d'infrastructure physique locale des douars	Visite pré-natale		
	Oui	Non	Total
<b>Milieu de résidence</b>			
▶ Urbain	75,9	24,1	100,0
▶ Rural	36,8	63,2	100,0
▶ National	55,0	45,0	100,0
<b>Existence de l'électricité dans le douar</b>			
▶ Oui	48,8	51,2	100,0
▶ Non	34,6	65,4	100,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée</b>			
▶ Oui	49,7	50,3	100,0
▶ Non	32,7	67,3	100,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée et dispose de l'électricité</b>			
▶ Oui	57,1	42,9	100,0
▶ Non	31,1	68,9	100,0
<b>Douar disposant d'un dispensaire ou d'un centre de santé</b>			
▶ Oui	48,4	51,6	100,0
▶ Non	35,4	64,6	100,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée, dispose de l'électricité et d'un dispensaire ou d'un centre de santé</b>			
▶ Oui	53,6	46,4	100,0
▶ Non	31,3	68,7	100,0

Source: Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99

### 5.5 Taux des naissances assistées par un corps médical selon l'infrastructure physique locale des douars

En %

Type d'infrastructure physique locale des douars	Naissances assistées par un corps médical		
	Oui	Non	Total
<b>Milieu de résidence</b>			
▶ Urbain	76,6	23,4	100,0
▶ Rural	22,4	77,6	100,0
▶ National	47,7	52,3	100,0
<b>Existence de l'électricité dans le douar</b>			
▶ Oui	27,2	72,8	100,0
▶ Non	21,6	78,4	100,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée</b>			
▶ Oui	34,1	65,9	100,0
▶ Non	18,7	81,3	100,0
<b>Douar disposant d'un dispensaire ou d'un centre de santé</b>			
▶ Oui	30,6	69,4	100,0
▶ Non	21,5	78,5	100,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée et dispose de l'électricité</b>			
▶ Oui	37,0	63,0	100,0
▶ Non	18,3	81,7	100,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée, dispose de l'électricité et d'un dispensaire ou d'un centre de santé</b>			
▶ Oui	37,3	62,7	100,0
▶ Non	18,7	81,3	100,0

Source: Direction de la Statistique, ENNVM 1998/99

**5.6 Taux des naissances survenues en milieu surveillé selon l'infrastructure physique locale des douars**

En %

Type d'infrastructure physique locale des douars	Pourcentage des naissances		
	Oui	Non	Total
<b>Milieu de résidence</b>			
▶ Urbain	72,1	27,9	100,0
▶ Rural	21,3	78,7	100,0
▶ National	44,9	55,1	100,0
<b>Existence de l'électricité dans le douar</b>			
▶ Oui	27,2	72,8	100,0
▶ Non	20,3	79,7	100,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée</b>			
▶ Oui	33,2	66,8	100,0
▶ Non	17,5	82,5	100,0
<b>Douar disposant d'un dispensaire ou d'un centre de santé</b>			
▶ Oui	29,7	70,3	100,0
▶ Non	20,4	79,6	100,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée et dispose de l'électricité</b>			
▶ Oui	38,2	61,8	100,0
▶ Non	17,0	83,0	100,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée, dispose de l'électricité et d'un dispensaire ou d'un centre de santé</b>			
▶ Oui	39,6	60,4	100,0
▶ Non	17,4	82,6	100,0

Source: Direction de la Statistique, ENNVM 1998/99

### 5.7 Taux de prévalence contraceptive selon l'infrastructure physique locale des douars

En %

Type d'infrastructure physique locale des douars	Utilisation d'un moyen de contraception		
	Oui	Non	Total
<b>Milieu de résidence</b>			
▶ Urbain	62,0	38,0	100,0
▶ Rural	45,7	54,3	100,0
▶ National	55,0	45,0	100,0
<b>Existence de l'électricité dans le douar</b>			
▶ Oui	51,5	48,5	100,0
▶ Non	44,6	55,4	100,0
<b>Existence d'une pharmacie</b>			
▶ Oui	69,5	30,5	100,0
▶ Non	45,6	54,4	100,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée</b>			
▶ Oui	50,1	49,9	100,0
▶ Non	43,9	56,1	100,0
<b>Douar disposant d'un dispensaire ou d'un centre de santé</b>			
▶ Oui	50,2	49,8	100,0
▶ Non	45,1	54,9	100,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée et dispose de l'électricité</b>			
▶ Oui	53,1	46,9	100,0
▶ Non	42,9	57,1	100,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée, dispose de l'électricité et d'un dispensaire ou d'un centre de santé</b>			
▶ Oui	52,9	47,1	100,0
▶ Non	42,7	57,3	100,0

Source: Direction de la Statistique, ENNV 1998/99

**5.8 Taux de vaccination (BCG et rougeole ) selon l'infrastructure physique locale des douars**

En %

Type d'infrastructure physique locale des douars	Taux de vaccination	
	BCG	Rougeole
<b>Milieu de résidence</b>		
▶ Urbain	99,1	97,2
▶ Rural	96,2	88,2
▶ National	97,5	92,3
<b>Douar desservi par une route goudronnée</b>		
▶ Oui	98,5	96,1
▶ Non	95,2	85,5
<b>Existence de l'électricité</b>		
▶ Oui	100,0	100,0
▶ Non	95,4	86,0
<b>Douar disposant d'un dispensaire ou d'un centre de santé</b>		
▶ Oui	97,0	93,8
▶ Non	96,1	87,5
<b>Douar desservi par une route goudronnée et dispose de l'électricité</b>		
▶ Oui	100,0	100,0
▶ Non	94,7	83,9
<b>Douar desservi par une route goudronnée et dispose de l'électricité et d'un dispensaire ou d'un centre de santé</b>		
▶ Oui	100,0	100,0
▶ Non	95,1	84,6

Source: Direction de la Statistique, ENVM 1998/99

**5.9 Taux de pauvreté selon l'infrastructure physique locale des douars et le sexe du chef du ménage**

En %

Type d'infrastructure physique locale des douars	Sexe du chef du ménage		
	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Milieu de résidence</b>			
▶ Urbain	11,9	12,8	12,0
▶ Rural	28,0	17,5	27,2
▶ National	19,7	14,1	19,0
<b>Douar desservi par une route goudronnée</b>			
▶ Oui	22,7	17,1	22,2
▶ Non	30,2	17,8	29,3
<b>Existence de l'électricité dans le douar</b>			
▶ Oui	21,9	17,1	21,4
▶ Non	29,2	17,6	28,4
<b>Douar desservi par une route goudronnée et disposant de l'électricité</b>			
▶ Oui	20,3	24,2	20,8
▶ Non	31,0	19,8	30,3

Source: Direction de la Statistique, ENVM 1998/99

**5.10 Dépense annuelle moyenne par personne dans les douars équipés selon les caractéristiques du chef de ménage et le type l'équipement des douars en infrastructure physique**

En DH 1998/99

Caractéristiques du chef de ménage	Type d'infrastructure physique locale des douars			
	Moyenne rurale	Route goudronnée	Existence de l'électricité	Electricité et route goudronnée
<b>Sexe</b>				
▶ Masculin	5 005	5 545	5 749	6 258
▶ Féminin	6 021	6 118	6 850	7 037
▶ Ensemble	5 085	5 600	5 866	6 354
<b>Age</b>				
▶ 15-24 ans	5 731	5 992	4 087	4 691
▶ 25-34 ans	4 975	5 208	5 862	5 650
▶ 35-44 ans	4 643	5 273	5 418	5 858
▶ 45-59 ans	4 789	4 966	5 920	5 906
▶ 60 ans et plus	5 654	6 390	6 217	7 523
<b>Etat matrimonial</b>				
▶ Célibataire	7 148	7 327	6 820	6 765
▶ Marié	4 981	5 503	5 806	6 234
▶ Divorcé/veuf	6 128	6 459	6 204	7 797
<b>Niveau scolaire</b>				
▶ Sans niveau	4 904	5 474	5 440	5 983
▶ Fondamental	5 412	5 512	6 130	6 016
▶ Secondaire et plus	7 905	7 215	7 326	7 363
▶ Autre	5 200	6 021	6 609	8 083
<b>Taille du ménage</b>				
▶ 1 à 2 personnes	9 856	10 267	10 990	11 737
▶ 3 à 4 personnes	7 001	7 721	8 377	9 286
▶ 5 à 7 personnes	5 234	5 621	5 813	6 117
▶ 8 personnes &+	4 285	4 765	4 923	5 286

Source: Direction de la Statistique, ENVM 1998/99

**5.11 Dépense annuelle moyenne par ménage dans les douars selon les caractéristiques du chef de ménage et le type l'équipement des douars en infrastructure physique**

En DH 1998/99

Caractéristiques du chef de ménage	Type d'infrastructure physique locale des douars			
	Moyenne rurale	Route goudronnée	Electricité	Electricité et route goudronnée
<b>Sexe</b>				
▶ Masculin	33 411	36 137	37 382	38 134
▶ Féminin	24 743	27 433	27 403	32 669
▶ Ensemble	32 371	34 986	35 767	37 285
<b>Age</b>				
▶ 15-24 ans	26 051	27 686	20 851	21 869
▶ 25-34 ans	26 457	27 521	28 708	26 400
▶ 35-44 ans	30 447	32 103	33 507	34 781
▶ 45-59 ans	34 078	36 166	39 898	40 856
▶ 60 ans et plus	35 418	39 736	38 357	43 300
<b>Etat matrimonial</b>				
▶ Célibataire	29 158	31 792	33 056	30 452
▶ Marié	33 325	36 204	37 684	38 783
▶ Divorcé/veuf	24 465	25 697	24 369	28 008
<b>Niveau scolaire</b>				
▶ Sans niveau	30 696	33 944	32 262	33 367
▶ Fondamental	49 196	35 124	38 342	38 247
▶ Secondaire et plus	34 976	40 488	41 366	40 379
▶ Autre	34 872	38 304	43 400	48 489
<b>Taille du ménage</b>				
▶ 1 à 2 personnes	17 033	18 120	18 147	20 624
▶ 3 à 4 personnes	25 173	27 791	29 625	33 184
▶ 5 à 7 personnes	31 364	33 858	34 791	36 740
▶ 8 personnes &+	42 720	46 807	48 179	48 428

Source: Direction de la Statistique, ENVM 1998/99



**5.12 Dépense annuelle moyenne par ménage dans les douars non équipés selon les caractéristiques du chef de ménage et le type d'équipement manquant**

En DH 1998/99

Caractéristiques du chef de ménage	Non équipement des douars en infrastructure physique			
	Moyenne rurale	Route goudronnée	Electricité	Electricité et route goudronnée
<b>Sexe</b>				
▶ Masculin	33 411	32 309	32 590	31 805
▶ Féminin	24 742	23 472	23 890	23 910
▶ Ensemble	32 372	31 293	31 625	30 955
<b>Age</b>				
▶ 15-24 ans	26 051	25 253	26 571	25 554
▶ 25-34 ans	26 457	25 997	25 949	25 268
▶ 35-44 ans	30 447	29 818	29 720	29 616
▶ 45-59 ans	34 078	33 384	32 917	32 742
▶ 60 ans et plus	35 418	33 494	34 759	33 492
<b>Etat matrimonial</b>				
▶ Célibataire	29 158	27 906	27 988	26 658
▶ Marié	33 325	32 150	32 425	31 658
▶ Divorcé/veuf	24 465	23 977	24 498	24 655
<b>Niveau scolaire</b>				
▶ Sans niveau	30 696	29 470	30 400	29 246
▶ Fondamental	49 196	34 870	33 693	34 221
▶ Secondaire et plus	34 976	50 092	48 325	49 763
▶ Autre	34 872	33 721	33 401	33 207
<b>Taille du ménage</b>				
▶ 1 à 2 personnes	17 033	16 710	16 767	16 971
▶ 3 à 4 personnes	25 173	23 865	24 123	23 641
▶ 5 à 7 personnes	31 364	30 318	30 570	30 097
▶ 8 personnes &+	42 720	41 162	41 691	40 321

Source: Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99

**5.13 Dépense annuelle moyenne par personne dans les douars non équipés selon les caractéristiques du chef de ménage et le type d'équipement manquant**

En DH 1998/99

Caractéristiques du chef de ménage	Non équipement des douars en infrastructure physique			
	Moyenne rurale	Route goudronné	Electricité	Electricité et route goudronnée
<b>Sexe</b>				
▶ Masculin	5 005	4 790	4 857	4 739
▶ Féminin	6 021	5 965	5 765	5 868
▶ Ensemble	5 085	4 873	4 922	4 816
<b>Age</b>				
▶ 15-24 ans	5 731	5 601	5 918	5 756
▶ 25-34 ans	4 975	4 875	4 794	4 728
▶ 35-44 ans	4 643	4 397	4 472	4 351
▶ 45-59 ans	4 789	4 725	4 578	4 593
▶ 60 ans et plus	5 654	5 330	5 530	5 370
<b>Etat matrimonial</b>				
▶ Célibataire	7 148	7 055	7 273	7 074
▶ Marié	4 981	4 770	4 817	4 705
▶ Divorcé/veuf	6 128	5 962	6 104	6 203
<b>Niveau scolaire</b>				
▶ Aucun niveau	4 904	4 685	4 809	4 648
▶ Fondamental	5 412	5 343	5 151	5 175
▶ Secondaire et plus	8 903	8 559	8 334	8 689
▶ Autre	5 200	4 955	4 963	4 904
<b>Taille du ménage</b>				
▶ 1 à 2	9 856	9 733	9 601	9 730
▶ 3 à 4	7 001	6 642	6 684	6 552
▶ 5 à 7	5 234	5 073	5 099	5 033
▶ 8 personnes et plus	4 285	4 102	4 168	4 038

Source: Direction de la Statistique, ENNVN 1998/99

## Annexe 3

### PRECIS CONCEPTUEL

- ☞ **Taux d'alphabétisme:** C'est la part des personnes âgées de 10 ans et plus qui peuvent, en le comprenant, lire et écrire un texte, en une langue ou plus.
- ☞ **Taux brut de scolarisation:** C'est la part des élèves scolarisés dans un cycle (ou plusieurs cycles) de l'enseignement dans la population ayant un âge correspondant à la scolarisation dans ce cycle (ou l'ensemble des cycles).
- ☞ **Taux net de scolarisation:** C'est la part des élèves scolarisés ayant la limite d'âge de scolarisation dans un cycle (ou plusieurs cycles) de l'enseignement relative à la population ayant un âge correspondant à la scolarisation dans ce cycle (ou l'ensemble des cycles).
- ☞ **Taux de rétention:** Il exprime en pourcentage le nombre d'élèves en cours de scolarisation en une année donnée par rapport aux élèves inscrits en une année scolaire, x années auparavant.
- ☞ **Taux de passage d'un cycle au cycle immédiatement supérieur:** C'est le rapport des élèves nouvellement inscrits dans la première année du cycle immédiatement supérieur par rapport aux élèves ayant été inscrits, une année auparavant dans la dernière année scolaire du cycle précédent.
- ☞ **Logement surpeuplé:** Tout logement qui abrite trois personnes ou plus par pièce, est dit surpeuplé.
- ☞ **Taux d'accès à l'eau potable:** C'est la proportion des ménages ayant l'eau potable à domicile ou dans un rayon de 200 m dans les villes et d'un kilomètre en milieu rural.

- ☒ **Taux de prévalence contraceptive:** C'est la proportion des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisant (ou leurs maris utilisent) un moyen de contraception.
- ☒ **Taux d'assainissement liquide:** C'est la proportion des ménages évacuant les eaux usées par le réseau d'égout, fosse septique, fosse d'aisance ou latrines.
- ☒ **Taux d'occupation des lits:** C'est la somme des journées d'hospitalisation au cours de la période T rapportée au nombre de lits disponibles multiplié par la période T;
- ☒ **Définition de la pauvreté:** L'élaboration de l'approche de la pauvreté telle qu'elle est conçue et utilisée par la Direction de la Statistique, s'est référée aux éléments méthodologiques suivants:
  1. Etablir le seuil de pauvreté alimentaire, c'est-à-dire le niveau de dépense garantissant l'acquisition de biens alimentaires procurant le minimum requis en calories;
  2. Estimer le niveau des dépenses non alimentaires assimilé à celui réalisé par les populations qui atteignent juste le seuil de pauvreté alimentaire

**1<sup>ère</sup> étape: Estimation du seuil de la pauvreté alimentaire de 1990/91 en DH de 1998/99 :** Elle a été fondée sur l'indice d'actualisation déduit des indices moyens du coût de la vie (ICV) correspondants aux périodes de référence des enquêtes sur les niveaux de vie de 1990/91 et 1998/99. Compte tenu de la disponibilité de l'ICV urbain et rural, le seuil de pauvreté alimentaire de 1998/99 a été différencié selon le milieu de résidence (l'indice d'actualisation déduit de l'ICV alimentaire, s'est établi à 1,360 en milieu urbain et à 1,302 en milieu rural). Le seuil de pauvreté alimentaire ainsi estimé, s'élève à 1962 DH par personne et par an en milieu urbain et à 1878 DH par personne et par an en milieu rural.

**2<sup>ème</sup> étape: Calcul de l'allocation des dépenses non alimentaires pour une dépense alimentaire équivalente au seuil de pauvreté alimentaire:** L'estimation du montant alloué aux dépenses non alimentaires par ceux qui

réalisent effectivement le seuil de pauvreté alimentaire s'est effectuée moyennant une modélisation de la demande alimentaire. Il s'agit d'estimer le coefficient budgétaire de l'alimentaire lorsque la dépense alimentaire égalise le seuil de pauvreté alimentaire, et d'en déduire la dépense non alimentaire réalisée par ceux qui satisfont le seuil de pauvreté alimentaire. Le montant des dépenses non alimentaires correspondant à ces coefficients budgétaires, est ajouté au seuil de pauvreté alimentaire. Le total ainsi obtenu est le seuil de pauvreté.

Les seuils de pauvreté obtenus par la présente méthode s'établissent en 1998/99 à 3 922 DH par personne et par an en milieu urbain et à 3 037 DH par personne et par an en milieu rural. Ainsi, un ménage est dit pauvre lorsqu'il réalise une dépense annuelle moyenne strictement inférieure au seuil fixé de pauvreté.

## **Notation**

**ENNVM:** Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages

**ENPE:** Enquête nationale sur la population et l'emploi

**ICV:** Indice du coût de la vie